



Amiens, le 14 octobre 2019

Communiqué de presse

**Non conformité bactériologique de l'eau potable
sur les communes de Berneuil, Gorges,
Lanches-Saint-Hilaire et Ribeaucourt**



A la suite d'un prélèvement d'eau régulier effectué au réservoir de la commune de Berneuil, un mauvais résultat bactériologique de l'eau potable a été constaté par l'agence régionale de santé (ARS).

Une interdiction de la consommation de l'eau a été décidée par l'ARS sur les communes de Berneuil, Gorges, Lanches-Saint-Hilaire et Ribeaucourt.

En conséquence, pour la boisson, le lavage des dents, la préparation des aliments et le lavage des légumes crus, **il ne devra être utilisé que des eaux embouteillées** dans l'attente des résultats des nouvelles analyses.

Ces consignes doivent être strictement respectées jusqu'à ce que l'agence régionale de santé informe d'un retour à la normale de la qualité de l'eau.